



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Feuille de route



Feuille de route

DRANE - Délégation Régionale Académique du numérique éducatif

Ambitions et raisons d'être

Le projet de service a été élaboré en tenant compte des **40 propositions issues des échanges lors des EGNT et EGN en novembre 2020**. Le numérique éducatif est pédagogique ce qui en fait un service amené à travailler avec les services régionaux (DR et SIA) ainsi que les services académiques (services formation, les corps d'inspection, les CARDIE, ...).

↳ Organisation :

- ↳ La DRANE est pilotée et animée par une déléguée régionale, Sylvie KOCIK, localisée à Poitiers ;
- ↳ La déléguée régionale est assistée par trois adjoints, en la personne des trois délégués académiques au numérique de chaque académie, également conseillers techniques des rectrices d'académie.

↳ Ambitions et raisons d'être :

- ↳ **Proposer et animer** la feuille de route régionale du numérique éducatif en partant d'indicateurs et d'un diagnostic partagé entre les trois académies ;
- ↳ Construire un partenariat dans la durée avec les différents partenaires : les opérateurs (Canopé, CNED, Onisep), l'IH2EF, les collectivités, les universités et les laboratoires de recherche, les entreprises de la Ed Tech... ;
- ↳ **Permettre la mise en œuvre concertée** d'actions cohérentes sur le territoire en lien avec les collectivités locales ;
- ↳ **Évaluer** les impacts du numérique en tenant compte des spécificités des territoires : observatoire des usages ;
- ↳ **Mutualiser des bonnes pratiques** et des expertises dans le cadre d'objectifs partagés en assurant une communication à l'échelle de la Région académique ;
- ↳ **Expérimenter des pratiques avancées** du numérique dans une perspective d'essai à l'échelle régionale.

↳ Objectifs :

- ↳ Accompagner avec le numérique l'élévation générale du niveau des élèves et la réduction des inégalités ;
- ↳ Accompagner le développement professionnel des personnels de l'EN.

Table des matières



Ambition 1 :

Consolider les compétences de tous les acteurs 3

Cible 1.1 : Consolider les compétences et la culture numérique des élèves et les accompagner vers la certification PIX 3

Cible 1.2 : Accompagner le développement des compétences numériques des enseignants ... 4

Cible 1.3 : Accompagner les cadres dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets numériques d'établissement 5

Cible 1.4 : Donner les clés de compréhension aux parents des élèves les plus éloignés : #coéducation #fracture_numérique #illectronisme 6



Ambition 2 :

Exploiter le numérique comme valeur ajoutée des pratiques d'apprentissages et d'enseignements 7

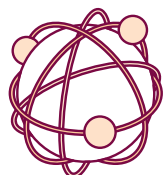
Cible 2.1 : faire du numérique un levier d'inclusion des élèves à besoins particuliers 7

Cible 2.2 : Créer des territoires incubateurs d'usages numériques 10

Cible 2.3 : Valoriser la voie professionnelle grâce au numérique éducatif 11

Cible 2.4 : Faire de l'innovation numérique un levier de transformation au service d'une orientation réussie 13

Cible 2.5 : Apporter une ouverture artistique et culturelle grâce au numérique 14



Ambition 3 :

Créer un environnement propice au déploiement du numérique dans l'ensemble du système éducatif régional 17

Cible 3.1 : Renforcer le partenariat entre les académies et les collectivités en partageant des objectifs et des indicateurs communs 17

Cible 3.2 : Conforter la structuration des acteurs du numérique en Académie 18

Cible 3.3 : S'inscrire dans les expérimentations 100 % numérique (territoires d'innovation) ... 19

Cible 3.4 : Proposer des outils et des applications alliant protection des données et agilité : données numériques (les exploiter et les produire), environnement numérique de travail 19

Certaines ambitions sont déclinées de façon collégiale (ambition 1 et ambition 3) ;

Pour l'ambition 2, plusieurs domaines d'expertise sont listés pour lesquels un pôle académique se positionne pour essaimer au bénéfice des autres.

Notre objectif est que la construction de chaque pôle soit abordée sous l'angle de la nécessité d'apporter une plus-value à nos trois académies et à nos territoires, dans leurs diversités.

➤ Ambition 1 : Consolider les compétences de tous les acteurs.



➤ Cible 1.1 : Consolider les compétences et la culture numérique des élèves et les accompagner vers la certification PIX.

La formation aux compétences numériques et l'évaluation de ces compétences se déroulent dans les enseignements prévus par les programmes.

Focus PIX

PIX est le service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques au travers de 5 grands domaines :

- Information et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique.

Le degré de difficulté des activités s'adapte au niveau de l'utilisateur et la certification reflète le niveau atteint lors des phases d'entraînement. Le chef d'établissement organise la passation de cette certification sur la plateforme en ligne PIX en fin de troisième et de terminale et le livret scolaire de l'élève porte la mention de la certification obtenue (Arrêté du 30 août 2019)



Méthodologie :

Chaque Académie a déployé une méthodologie avec mutualisation et coordination en Région Académique

- Découverte de Pix et du CRCN depuis 2 ans avec des itinéraires de découverte
- Prise en main de Pix Orga sous forme de formations à initiative locale et/ou formation collective (webinaire, PAF)
- Réalisation de kits de communication dans les 3 académies
- Prise en main de Pix Certif sous forme de formations à initiative locale et/ou formation collective (webinaire, PAF)

NB : La certification en classe de terminale peut, si les chefs d'établissement le souhaitent, être décalée en 2022.

Indicateurs et objectifs		
Champs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2021 (réactualisation chaque année)
CO1 : Consolider les compétences et la culture numérique des élèves et les accompagner vers la certification PIX	- Taux d'activation de PIX Orga - Taux de certifications - Niveau moyen atteint	- 100 % - 100 % - 128 PIX (en classe de troisième) - 256 PIX (en classe de terminale)

Point d'étape (Janvier 2021) :

Taux d'activation de Pix Orga :

Pix 2020/2021	Non activé	Non importé	Importé 2020	Actif	NB d'établissements ayant lancé une campagne de rentrée 2020
Bordeaux	3.64%	3.10%	10.02%	83.24%	457/549 soit 83.24%
Limoges	2.88%	7.91%	14.39%	74.82%	109/139 soit 78%
Poitiers	3.63%	11.55%	13.20%	71.62%	250/303 soit 82.5%

➤ **Cible 1.2 : Accompagner le développement des compétences numériques des enseignants.**

Le confinement du printemps 2020 a été une occasion, pour de nombreux personnels enseignants, de monter en compétences, y compris sur des tâches complexes nécessitant habileté technique et expertise pédagogique (classes virtuelles, publication de contenus en ligne, production d'activités interactives...). Le besoin demeure fort **de poursuivre ce développement professionnel** pour faire face à l'éventualité d'un retour à l'enseignement à distance ponctuel d'une part, mais aussi pour intégrer le numérique dans le présentiel. À noter que la priorité n'est pas technique, mais principalement pédagogique et didactique.

Le service DRANE Co construira en complémentarité avec la DT Canopé, les DAFPEN et les corps d'inspection les actions de formation au et par le numérique. Il sera nécessaire de bien se coordonner entre un niveau régional et des déclinaisons académiques

Méthodologie :

Le service DRANE définit les besoins et fixe les objectifs de la formation au et par le numérique. Il est chargé de favoriser et d'accompagner le développement et les usages du numérique au service de la pédagogie. En collaboration avec les corps d'inspection, il accompagne les établissements au quotidien, suscite les innovations et aide à leur propagation.

Objectifs opérationnels : **Co-construire un plan de formation au et par le numérique avec une déclinaison à plusieurs échelles.**

- Mutualiser les forces sur des actions de grande ampleur (par exemple formations Pix, même module dispensés)
- Miser sur une stratégie de e-formation au numérique (former au numérique par le numérique)
- Développer une offre cohérente, lisible et valorisée à l'échelle de la Région académique, articulée avec les projets de formation plus généraux pilotés par les DAFPEN en articulation avec Canopé
- Créer un reporting partagé des actions menées

FOCUS Certification Pix des enseignants

Au même titre que tout citoyen, les enseignants ont la possibilité de certifier leurs compétences numériques. Le déplacement des enseignants ainsi que la certification sont 100 % gratuite. L'expérimentation pour les enseignants a été initiée à Bordeaux à la rentrée scolaire 2020. Elle s'étend à Poitiers et Limoges en janvier 2021. Chaque DANE académique deviendra centre de certification agréé et pourra ainsi organiser des examens pour les enseignants volontaires.

Indicateurs et objectifs		
Champs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2021 (réactualisation chaque année)
CO1 : Accompagner le développement des compétences numériques des enseignants	- Nombre de journées stagiaires - Nombre d'enseignants ayant passé la certification	- 10 000 journées stagiaires - 150 enseignants minimum pour la région académique en 2021 - 1 500 enseignants d'ici 2022 - 3 000 enseignants par académie en 2023

➤ Cible 1.3 : Accompagner les cadres dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets numériques d'établissement.

Le développement des compétences numériques de tous les acteurs (élèves, enseignants, ...) nécessite **une impulsion des cadres** (chefs d'établissement et inspecteurs). Le rôle du chef d'établissement est fondamental pour impulser les usages auprès des enseignants et transformer les pratiques d'enseignement.

Méthodologie :

Le service DRANE organise à destination des personnels d'encadrement néo titulaires et titulaires une formation sur la stratégie de pilotage du numérique dans l'établissement en lien avec la formation des personnels d'encadrement et l'IH2EF.

Le pilotage du numérique dans un établissement ne peut se faire sans un outil d'auto-évaluation adapté qui favorise la réflexion et le partage d'informations. Dans une logique d'amélioration continue, SchémaTic apporte un cadre de travail qui permet à la fois une analyse de l'évolution d'indicateurs ciblés et un accompagnement des équipes.

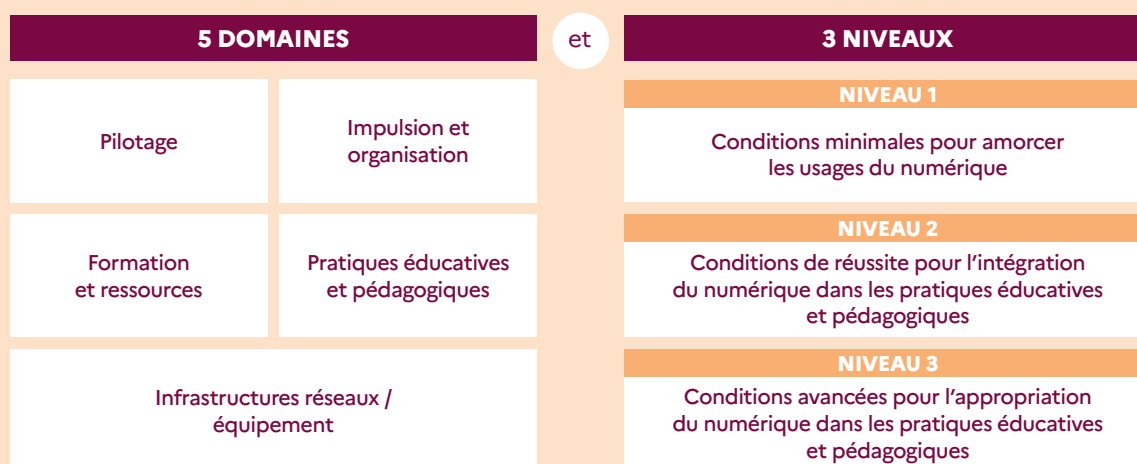


FOCUS

SchémaTic : outil d'autoévaluation de la maturité numérique des établissements

➤ Dans une logique d'amélioration continue, SchémaTIC apporte un cadre de travail, qui permet à la fois une analyse de l'évolution d'indicateurs ciblés et un accompagnement des équipes.

➤ Ce référentiel est structuré en :



À court terme, SchémaTic doit aider à définir les objectifs à atteindre, à établir la stratégie numérique de l'établissement et à déterminer le projet d'accompagnement et de formation. Il doit aussi faciliter le dialogue avec les partenaires de la communauté éducative et permettre une adhésion de tous à la stratégie proposée.

Il s'agit donc d'un outil de diagnostic partagé en établissement qui contribue également à la réalisation d'un tableau de bord des usages du numérique à différentes échelles.

Bordeaux a déployé SchémaTic depuis plusieurs années et contribue à l'essai sur les deux autres académies.

Indicateurs et objectifs		
Champs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2021 (réactualisation chaque année)
CO1 : Accompagner le déploiement de l'application SchémaTic	- Taux d'établissements utilisant l'application SchémaTic - Nombre de cadres formés	- 20% des établissements de la région académique - 20% la première année en région académique

👉 **Cible 1.4 : Donner les clés de compréhension aux parents des élèves les plus éloignés : #coéducation #fracture_numérique #illelectronisme.**

La fracture numérique touche environ 13 millions de français. Cette fracture numérique est :

- 👉 **Territoriale** (50% des non-internautes résident dans des communes de moins de 20 000 habitants)
- 👉 **Liée à l'âge et à la situation familiale** (66 % des non-internautes ont plus de 65 ans, mais les plus jeunes peuvent également être concernés : 17 % des 12-17 ans se sentent peu ou pas compétents pour utiliser un ordinateur, et seul un quart d'entre eux s'inquiète de la protection de leurs données personnelles)
- 👉 **Liée aux niveaux d'étude** (90 % des diplômés du supérieur ont recours à l'administration en ligne, contre seulement 30 % des non-diplômés).
- 👉 **Liée aux revenus**

Avec un système éducatif amené à se moderniser et à intégrer davantage le numérique, il est fondamental d'**accompagner les parents**, premiers partenaires de la scolarité des élèves. Au minimum, le suivi, via l'ENT et le cahier de texte numérique, du travail fait et à faire constitue un enjeu et un point de départ à une démarche de coéducation – un partenariat entre l'équipe pédagogique et la famille pour accompagner l'élève dans ses apprentissages. Dans cette perspective, une attention particulière doit être portée aux familles en situation de rupture numérique du fait de compétences faiblement développées au sein de la famille. Il peut en résulter un **isolement pédagogique, culturel et administratif préjudiciable à l'enfant et à sa famille** tels qu'un manque d'information pour l'orientation ou une méconnaissance des aides sociales mobilisables.

Méthodologie :

- 👉 Créer de nouveaux services au public dans les établissements scolaires correspondants aux usages et aux attentes des utilisateurs (Établissements de services)
- 👉 Enrichir les tiers lieux avec une offre éducative (Maisons France service, Tiers lieux divers) ;
- 👉 Mettre en place des formations sur les compétences numériques avec une visée pour partie certifiante (via le Pass numérique) ;
- 👉 Animer des temps de réflexion sur la citoyenneté numérique ;
- 👉 Obtenir le label Numérique inclusif. Ce label permettra à toutes les parties prenantes de mobiliser les outils nécessaires à la montée en compétence numérique ;
- 👉 S'appuyer sur la mesure déployée par l'Etat qui a débloqué 250 millions d'€ pour recruter 40 000 médiateurs numériques (aidants numériques).

FOCUS Établissements de services

Développer au sein des EPLE des espaces de proximité au service des élèves, des jeunes et de ceux qui les accompagnent.

Le gouvernement a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) qui s'inscrit dans le cadre de la convention « Territoires d'innovation pédagogique » du troisième Programme d'investissements d'avenir (PIA 3), signée entre l'État et la Caisse des dépôts et consignations (ci-après dénommée l'« Opérateur ») le 29 décembre 2017 modifiée, en application de l'article 8 de la loi n°2010-237 du 9 mars 2010 modifiée de finances rectificatives pour 2010.

Il vise, avec le soutien du Secrétariat général pour l'investissement et de la Banque des Territoires, la structuration, à titre expérimental et en collaboration avec les collectivités territoriales concernées, d'« Établissements de service » de proximité situés dans des établissements publics locaux d'enseignement (EPL : collèges et lycées) du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS) ou dans d'autres établissements de niveau secondaire publics.

Indicateurs et objectifs		
Champs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2021 (réactualisation chaque année)
Développer l'inclusion numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimenter l'inclusion numérique à travers l'AMI "établissement de service" et d'autres tiers-lieux ; - Déployer une maison France service dans chaque académie 	<ul style="list-style-type: none"> - Un à deux établissements de service en région académique - Une maison France Service par académie

↳ **Ambition 2 : Exploiter le numérique comme valeur ajoutée des pratiques d'apprentissages et d'enseignements.**



Listing de plusieurs domaines d'expertise pour lesquels un pôle académique pourra se positionner pour essayer au bénéfice des autres. Une feuille de route est établie collégalement pour chaque pôle d'expertise, pouvant amener à la mise en place de groupes de travail associant en fonction de chaque dossier l'ensemble des acteurs concernés au niveau régional, académique, départemental et infra-départemental (personnels des services régionaux et académiques, corps d'inspection, personnels de direction, professionnels de l'orientation, ...) ainsi que les partenaires.

↳ **Cible 2.1 : faire du numérique un levier d'inclusion des élèves à besoins particuliers.**

Au-delà, de ses apports aux pratiques pédagogiques et didactiques en classe, le numérique ouvre de multiples opportunités pour contribuer à l'inclusion des élèves en situation de handicap. Il peut leur permettre de :

- faire ce qui leur était inaccessible, par exemple pour des élèves en situation de handicap moteur ;
- faire mieux ou plus vite, par exemple pour les élèves porteurs de DYS ;
- faire différemment, par exemple pour des élèves présentant des troubles sensoriels ou cognitifs.

Feuille de route du pôle d'expertise thématique : Inclusion des élèves à besoins particuliers (Bordeaux)

Objectifs et ambitions sur la thématique :

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a introduit dans le code de l'Éducation la notion d'École inclusive et engage tous les acteurs dans une nouvelle conception de la scolarisation des élèves en situation de handicap. L'inclusion d'élèves à besoins éducatifs particuliers est un défi de chaque instant. Cela nécessite la création de parcours d'éducation individualisé que le numérique peut faciliter.

Les opérations sont menées en collaboration étroite avec les conseillers techniques école inclusive, les DAFPEN, l'opérateur Canope et les laboratoires de recherche (INRIA, LIUPPA, ...).

Champs opérationnels :

CO1 : Rendre accessible aux enseignants les ressources numériques adaptées.

La prise en compte des troubles de leurs élèves par les enseignants demande une attention particulière à leurs besoins voire une adaptation des documents pédagogiques. Cette adaptation, si elle se met en place pour ces élèves à besoins éducatifs particuliers, est utile à tous les élèves de la classe. Les ressources numériques (outils, contenus, services) adaptables sont particulièrement précieuses. Il est donc indispensable de les rendre accessible à tous.

Canope, dans sa mission première de formation au numérique conçoit et met à disposition la plateforme Cap école inclusive (<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>) qu'il faut accompagner sur le terrain.

CO2 : Accompagner le déploiement de systèmes robotisés de téléprésence au sein de la région académique.

Les possibilités de suivi d'enseignement en dehors de l'établissement, offertes aux élèves empêchés par des maladies graves et de longues durées, sont le plus souvent apportées dans le cadre du SAPADHE (Service Académique d'Assistance Pédagogique à Domicile, à l'Hôpital ou en Établissement de soins et à l'École), qui met à leur disposition des enseignants en exercice, qui sont délégués pour assurer en présentiel les cours hors des établissements d'enseignement.

Avec les robots de téléprésence, les élèves empêchés et absents de l'établissement d'enseignement, qu'ils soient à l'hôpital ou en établissements de soins, ou à leur domicile, ou dans un lieu de convalescence, peuvent continuer, en association avec l'aide humaine apportée par les enseignants délégués et avec la coordination du SAPADHE, à assister en temps réel aux cours et aux travaux pratiques, qui se déroulent dans leur établissement scolaire ou universitaire, aux côtés de leurs camarades.

L'élève a ainsi la possibilité de déplacer son robot de façon autonome dans les salles de classe et dans les couloirs de l'établissement.

C'est une modalité particulière d'une démarche inclusive d'enseignement : il n'y pas de rupture avec l'environnement scolaire, l'élève n'est pas isolé, il continue à participer à la vie de son établissement et son retour en classe en est facilité, tant pour les apprentissages, que pour la poursuite d'une intégration et d'une socialisation réelles.

Le ministère souhaite aujourd'hui acquérir différents types de systèmes et les déployer au sein des écoles, collèges, lycées et universités. Les trois académies de Limoges, Poitiers et Bordeaux sont académies pilotes. À l'horizon 2022, 122 systèmes robotisés de téléprésence accompagneront des écoliers, 117 des collégiens et lycéens.

CO3 : Poursuivre les collaborations avec les laboratoires de recherche et Edtechs (INRIA-Rectorat de Bordeaux ; CeRCA-Rectorat de Poitiers) et l'étendre à la région académique

Depuis 6 ans le centre Inria Bordeaux œuvre à des recherches-actions visant à co-concevoir et valider des outils numériques favorables à l'inclusion scolaire en classe ordinaire des élèves d'ULIS avec troubles socio-adaptatifs, et ce en partenariat étroit avec l'inspection ASH de l'académie de Bordeaux, le CRA Bordeaux et les associations de parents.

À ce titre, le pack d'applications Collège + sur tablette (<https://inria.fr/fr/college-sur-l-appstore>) a été co-construit pour entraîner les processus sociocognitifs et assister les comportements scolaires socio-adaptatifs en classe. Sa validation auprès d'élèves avec Troubles du Spectre Autistique (TSA) et/ou Déficience Intellectuelle (DI) a montré son efficacité pour tous les profils d'élèves, et plus particulièrement les situations avec TSA. Aussi positive soit-elle, cette recherche-action a aussi révélé via une large enquête menée en parallèle auprès des parties prenantes incluant des enseignants (spécialisées ou non), des parents et des cliniciens (médicaux et paramédicaux) un manque de transmission, de partage, et de concertation des informations concernant l'élève, nuisible à la bonne coordination de l'accompagnement offert par chacune d'entre elles.

Dans ce but, une application web de suivi et de coordination des aidants a été co-conçue.

Déclinaison des champs opérationnels :

Indicateurs de pilotage			
Objectifs	Éléments de diagnostique	Éléments de méthodologie	Actions à mener
CO1 : Rendre accessible aux enseignants les ressources numériques adaptées.	<p>Constat : La prise en compte des troubles de leurs élèves par les enseignants demande une attention particulière à leurs besoins voire une adaptation des documents pédagogiques. Cette adaptation, si elle se met en place pour ces élèves à besoins éducatifs particuliers, est utile à tous les élèves de la classe.</p> <p>Les ressources numériques (outils, contenus, services) adaptables sont particulièrement précieuses. Il est donc indispensable de les rendre accessible à tous.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - consolider les partenariats entre les différents acteurs institutionnels ; - réfléchir aux apports du numérique pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ; - recenser / produire des outils numériques efficaces pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves et faciliter la personnalisation des parcours d'apprentissage ; 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer la formation initiale et continue des personnels EN notamment avec l'INSPE. - se créer une expertise et proposer aux enseignants et formateurs des pistes d'usages du numérique dans le cadre de l'inclusion scolaire
CO2 : Accompagner le déploiement de systèmes robotisés de téléprésence au sein de la région académique.	<p>Constat : Les possibilités de suivi d'enseignement en dehors de l'établissement, offertes aux élèves empêchés par des maladies graves et de longues durées, sont le plus souvent apportées dans le cadre du SAPADHE (Service Académique d'Assistance Pédagogique à Domicile, à l'Hôpital ou en Établissement de soins et à l'École), qui met à leur disposition des enseignants en exercice, qui sont délégués pour assurer en présentiel les cours hors des établissements d'enseignement.</p> <p>Avec les robots de téléprésence, les élèves empêchés et absents de l'établissement d'enseignement, qu'ils soient à l'hôpital ou en établissements de soins, ou à leur domicile, ou dans un lieu de convalescence, peuvent continuer, en association avec l'aide humaine apportée par les enseignants délégués et avec la coordination du SAPADHE, à assister en temps réel aux cours et aux travaux pratiques, qui se déroulent dans leur établissement scolaire ou universitaire, aux côtés de leurs camarades.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - définir les processus d'intégration des systèmes robotisés dans la salle de classe ; - impliquer les acteurs ; - rechercher dans chaque département les clés d'un déploiement réussi ; 	<ul style="list-style-type: none"> - animer dans chaque département une cellule de suivi téléprésence réunissant : <ul style="list-style-type: none"> • Le référent téléprésence départemental • L'EN en charge du numérique • L'EN ASH • Le médecin CT • Le coordonnateur APADHE - accompagner le changement en formant les personnels EN ; - évaluer le dispositif : <ul style="list-style-type: none"> • Quelle insertion des SRTP dans les établissements ? • Quelles mises en œuvre dans les territoires ?
CO3 : Poursuivre les collaborations avec les laboratoires de recherche (INRIA-Rectorat de Bordeaux ; CeRCA-Rectorat de Poitiers) et l'étendre à la région académique.	<p>Constat : un manque de transmission, de partage, et de concertation des informations concernant l'élève, nuisible à la bonne coordination de l'accompagnement offert par les acteurs (enseignants spécialisés ou non, parents et cliniciens (médicaux et paramédicaux)).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - participer à l'élaboration et à la conduite des études de conception et de validation du module de suivi partagé ; - contribuer à la valorisation de l'outil final auprès des familles et des personnels EN. 	<ul style="list-style-type: none"> - recruter des enseignants (classes ordinaires et ULIS) en vue de la conception centrée utilisateur ; - animer le réseau en participant à la conception de la solution ; - évaluer la solution sur le terrain.

Indicateurs et objectifs		
Champs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2021 (réactualisation chaque année)
CO1 : Rendre accessible aux enseignants des ressources numériques adaptées.	Nombre de journées stagiaires participants à des actions de formations numérique et école inclusive.	300 journées stagiaires
CO2 : Accompagner le déploiement de systèmes robotisés de téléprésence au sein de la région académique.	Nombre de systèmes déployés dans le premier degré et le second degré.	Dans le premier degré : 80 / 122 Dans le second degré : 80 / 117 Construction des tableaux de bord.
CO3 : Poursuivre les collaborations avec les laboratoires de recherche (INRIA-Rectorat de Bordeaux ; CeRCA-Rectorat de Poitiers) et l'étendre à la région académique	Nombre d'enseignants formés Nombre d'élèves intégrés dans le module de suivi partagé.	20 enseignants formés 50 élèves accompagnés

➤ Cible 2.2 : Créer des territoires incubateurs d'usages numériques.

L'enjeu est d'ouvrir l'École à des partenariats qui accélèrent la mise en relation des enseignants et de leurs élèves ou bien les cadres administratifs avec des entreprises innovantes pour la réalisation de projets, la découverte des apports respectifs de chacun et l'essaimage de solutions innovantes. Il s'agit, comme pour les recherches collaboratives ou participatives, de créer un ou plusieurs dispositifs articulés à partir des retours d'expérience en matière de numérique éducatif. L'idée est bien d'ouvrir l'école à travers des projets dans lesquels le numérique éducatif est une composante essentielle et de stimuler la multiplication et le goût pour l'innovation et les démarches actives, la transformation des pratiques et des représentations au sein des élèves avant leurs études supérieures et chez les professionnels de l'éducation.

Méthodologie :

Participer à des projets d'expérimentation à l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine : Lab ED Tech de Poitiers, PIIA, PIA4 (challenge éducation)



FOCUS

Les établissements formateurs de l'académie de Poitiers permettant de structurer un territoire apprenant

- Un établissement avec une pratique des outils numériques reconnus, diversifiée et ancrée dans la scolarité des élèves comme dans la pratique professionnelle des enseignants.
- Un établissement ayant un vivier d'enseignants formateurs certifiés et professionnalisés avec l'appui de la DAFPEN.
- Un établissement avec une équipe de direction portant un projet numérique structuré et s'appuyant sur une équipe-relais experte et reconnue.
- Un établissement avec un % des personnels ayant des compétences numériques reconnues.
- Un établissement d'incubation et d'implantation d'expérimentations CARDIE qui seront déployées et valorisées.

Objectifs : favoriser les échanges de pratique dans une logique SAMR (substitution, augmentation, modification, redéfinition)

➤ **Cible 2.3 : Valoriser la voie professionnelle grâce au numérique éducatif.**

Feuille de route du pôle d'expertise : réalité virtuelle, réalité augmentée au service de la transformation de la voie professionnelle (Poitiers)

Objectifs et ambitions sur la thématique :

Le contexte sociétal actuel éminemment technologique, auquel se juxtapose une situation sanitaire inédite mondiale met en exergue la nécessaire transformation de la formation professionnelle dans les champs du scolaire, du supérieur et de la formation tout au long de la vie.

Le numérique permet de :

- **Mieux former** les élèves en améliorant leurs conditions d'apprentissage ;
- **Favoriser leur insertion** dans une société largement digitalisée et dans un monde professionnel où les activités ont été fortement modifiées par sa diffusion ;
- **Améliorer les pratiques pédagogiques des enseignants** ;
- **Développer des compétences professionnelles et transversales des élèves**, notamment en termes de travail collaboratif ou à distance.

De nouveaux modes d'organisation des formations intégrant des espaces professionnels « phygitaux », physiques et numériques, se mettent en place dans le secteur tertiaire. Des jumeaux numériques, solutions de réalité virtuelle, réalité augmentée ou simulations numériques sont déployées, principalement dans le secteur industriel...

De nouveaux produits et usages du numérique pour la formation professionnelle verront le jour avec la mise en place du campus des métiers et des qualifications du numérique éducatif. Il s'agit en effet de montrer que la simulation numérique ou la réalité virtuelle/augmentée peut améliorer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences en formation professionnelle, qu'elle soit initiale ou tout au long de la vie.

Champs opérationnels :

CO1 : Améliorer / faciliter l'acquisition des connaissances et le développement des compétences par l'utilisation de la réalité virtuelle et la réalité augmentée.

La technologie des « jumeaux numériques » réservée jusqu'alors aux secteurs de la défense, de l'aéronautique et de la santé pour des raisons de coût, et plus récemment de l'enseignement supérieur, s'est démocratisée et constitue une véritable opportunité de modernisation, d'attractivité et d'excellence pour la voie professionnelle.

Cette technologie permet d'accompagner l'acquisition des connaissances et le développement des compétences en offrant un accès à des "machines professionnelles" grâce à la simulation numérique.

Focus Les jumeaux numériques

Un **jumeau numérique** est une réplique, une modélisation numérique 3D qui correspond en tous points à un environnement ou à un support réel avec lequel l'utilisateur peut interagir. Il permet, avec un équipement informatique adapté (généralement un casque), de vivre une expérience immersive très proche de la réalité, qui reproduit donc artificiellement une expérience sensorielle pouvant inclure la vue, le toucher, l'ouïe, voire l'odorat, tout en s'affranchissant de certaines contraintes.

L'exploitation de jumeaux numériques en formation professionnelle permet principalement de développer trois dimensions dans les apprentissages :

- Apprendre un geste professionnel (s'initier, s'entraîner, se perfectionner)
- Apprendre des savoirs et savoirs faire procéduraux (mettre en œuvre des procédures, des modes opératoires)
- Apprendre des savoirs faire expérientiels et sociaux (savoir se comporter, savoir réagir à des aléas).

Des domaines de développement des jumeaux numériques sont actuellement en cours d'étude, en formation professionnelle initiale et continue, sur des formations du CAP au BTS soutenues par la recherche et l'innovation, notamment en ce qui concerne l'industrie 4.0 et les bâtiments intelligents. L'objectif du projet est de compléter les plateaux techniques de formation existants, en formant les élèves au plus près des environnements professionnels authentiques grâce à la digitalisation de ces environnements. Ces nouveaux outils permettent d'enrichir la formation par des supports qui sont impossibles à mettre en œuvre en réel pour des raisons de coûts, de dimensions, de complexité, de dangerosité... Ces ressources numériques seraient élaborées en partenariat avec des entreprises qui pourraient aussi les exploiter pour la formation continue de leurs salariés.

CO2 : Faciliter par le numérique l'acquisition de compétences langagières des élèves

Objectifs et ambitions sur la thématique :

En cours de langue, le numérique est utilisé pour renforcer les compétences définies par le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL, 2001, 2018) : lire, écouter, écrire, s'exprimer oralement en continu et en interaction.

Le plan langue s'organise autour d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères dont "Utiliser toutes les ressources du numérique et de l'intelligence artificielle".



FOCUS

L'agent conversationnel « Captain Kelly »

Le ministère s'est engagé, dans le cadre d'une expérimentation, à accompagner le développement d'une solution numérique d'assistant vocal innovant au service de l'apprentissage de l'anglais à l'école élémentaire. Fondée exclusivement sur des interactions orales, la solution expérimentale recherchée vise à assister le professeur des écoles dans la conduite des activités en langue anglaise pour construire les connaissances lexicales et syntaxiques des élèves et entraîner leur compréhension ainsi que leur prononciation en anglais.

L'immersion 3D permet de vivre une expérience au cours de la séquence d'apprentissage. Elle complète les échanges proposés dans le cadre d'échanges internationaux (e-twinning).

Indicateurs de pilotage			
Objectifs	Éléments de diagnostique	Éléments de méthodologie	Actions à mener
CO1 : Améliorer / faciliter l'acquisition des connaissances et le développement des compétences par l'utilisation de la réalité virtuelle et la réalité augmentée.	Constat : - Le coût des plateaux techniques. - La difficulté pour les élèves de pratiquer les gestes professionnels en réel de façon très régulière - Le droit à l'erreur	- Proposer des situations d'immersion professionnelle avec les Jumeaux numériques ; - Définir le cahier des charges des gestes professionnels et situations de travail pouvant bénéficier de la RA/RV.	- Participer au développement des solutions avec les Ed Tech ; - Accompagner la formation des enseignants ; - Évaluer les dispositifs avec les laboratoires.
CO2 : Faciliter par le numérique l'acquisition de compétences langagières des élèves	Constat : - Des inégalités liées à l'origine sociale ou au genre. - Un temps de participation orale des élèves souvent réduite	- Proposer des actions de formation.	- Accompagner le plan langue en déployant des agents conversationnels type Captain Kelly basé sur l'usage de Chatbot et d'IA.

Indicateurs et objectifs		
Champs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2021 (à réévaluer régulièrement)
CO1 : Améliorer / faciliter l'acquisition des connaissances et le développement des compétences par l'utilisation de la réalité virtuelle et la réalité augmentée.	Nombre de journées stagiaires participants à des actions de formations en lien avec la réalité virtuelle ou augmentée.	30 journées stagiaires
CO2 : Faciliter par le numérique l'acquisition de compétences langagières des élèves.	Accompagner les établissements utilisateur d'agents conversationnels.	30% des établissements.

➤ Cible 2.4 : Faire de l'innovation numérique un levier de transformation au service d'une orientation réussie.

Découvrir le monde c'est aussi découvrir des métiers et pouvoir se projeter sur des avenir plus vastes que ceux que les élèves explorent dans leur quotidien. Le numérique peut donc jouer un rôle important dans le processus d'orientation, au travers de trois domaines d'action : les aides à l'information, les aides au diagnostic, les aides à l'élaboration de projet

Le numérique est également objet d'orientation : la transition numérique a induit l'émergence de nouveaux métiers et un besoin fort en nouvelles compétences numériques. Avec l'introduction de la spécialité « Numérique et Sciences Informatiques » (NSI), la réforme du lycée général et technologique a impulsé la création de nouveaux parcours de formation au numérique qui viennent en complément de ceux plus spécialisés existant dans les voies technologiques et professionnelles. Toutefois le choix de l'enseignement de spécialité NSI est très bas dans l'ensemble de la région académique (2.1% des élèves de terminale et 0.4% de filles). Il est encore plus marginalisé chez les filles. Des actions particulières doivent être menées afin de **sensibiliser dès l'école élémentaire les filles au potentiel des métiers du numérique**, comme le projet femmes@numérique qui vise à changer la représentation des jeunes filles sur le numérique en travaillant avec des femmes modèles.

Focus Femmes numériques

Six associations, fortement impliquées dans l'inclusion des femmes dans les métiers du numérique ont été à l'initiative de la démarche Femmes@Numérique (AFMD, le CIGREF, CIDFF).

Créée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Femmes@Numérique a mobilisé l'engagement de 42 entreprises fondatrices. La région académique Nouvelle Aquitaine est partenaire et terrain d'expérimentation.

Constat :

Alors que les autres filières techniques voient leurs effectifs féminins augmenter, le secteur du numérique, pourtant innovant et créatif ne bénéficie pas de cette évolution.

Objectifs :

Accompagner le « passage à l'échelle » des actions déjà engagées par les associations du collectif pour combattre les stéréotypes et encourager les filles à faire carrière dans les métiers du numérique.

Leviers d'action

- Sensibiliser les filles aux métiers du numérique

Intervenir au plus près des jeunes filles dans les écoles pour démystifier le numérique et au travers d'ateliers collaboratifs de kits pédagogiques, de modèles féminins et d'occasions de rencontres, leur donner de l'appétence et le désir de découvrir et s'orienter vers les métiers du numérique. Un questionnaire a été réalisée pour les élèves en classe de seconde à la rentrée 2020.

- Rendre visible et valoriser les femmes dans le numérique

Rassembler des personnalités féminines qui vivent avec passion leur métier dans le numérique et les faire intervenir, en tant que rôles modèles, au plus près des jeunes filles et des femmes, dans les médias, les écoles et les événements pour les encourager à s'approprier les compétences numériques, et leur permettre de se projeter dans les métiers du numérique et les conquérir.

Focus "Un scientifique, une classe, chiche"

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et INRIA ont signé un protocole d'entente le 20 novembre 2019 permettant de lancer en phase pilote, un vaste programme de médiation scientifique pour tous les élèves et leur permettre :

- de rencontrer des chercheurs ou des chercheuses en sciences du numérique,

- de comprendre les recherches qui se cachent derrière leurs usages,

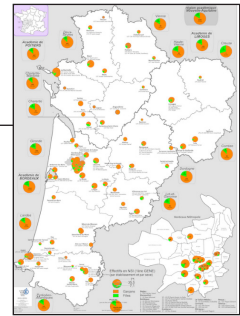
- de bousculer certains de leurs stéréotypes pour aller vers une meilleure compréhension d'un monde totalement transformé par le numérique - d'encourager des vocations notamment féminines.

Depuis le mois de janvier, ce programme met en relation des élèves avec des scientifiques. Il a débuter par une phase pilote dans l'académie de Bordeaux avec INRIA.

Il peut s'étendre aux académies de Poitiers et Limoges avec INRIA et en élargissant à d'autres laboratoires de recherche.

Il s'adresse aux classes de seconde des lycées d'enseignement général et technologiques, ainsi qu'aux classes de seconde des lycées professionnels au travers de la rencontre entre une classe et un scientifique.

Indicateurs et objectifs		
Champs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2021 (réactualisation chaque année)
Développer l'égalité des genres dans l'orientation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets faisant le lien entre orientation et numérique - Nombre d'élèves en NSI et % de filles en NSI 	<ul style="list-style-type: none"> - 50 actions - Doublement en 3 ans



➤ **Cible 2.5 : Apporter une ouverture artistique et culturelle grâce au numérique.**

Feuille de route du pôle d'expertise : apporter une ouverture artistique et culturelle grâce au numérique (Limoges)

Objectifs et ambitions sur la thématique :

- Mettre le numérique au service du 100% EAC
- Impulser et accompagner des actions EAC à destination des élèves incluant le numérique
- Entretien, alimenter et développer des partenariats sur la thématique mutualisée numérique et EAC en lien avec les DAAC de chaque académie.
- Assurer une visibilité des actions de la Région Académique sur les champs transversaux numérique et EAC

Champs opérationnels :

- **CO1 : Identifier le numérique comme levier de pratique et d'expérimentation dans le champ de l'EAC et apporter notre contribution aux DAACs dans le pilotage stratégique permettant de viser l'objectif institutionnel du 100% EAC.**
- **CO2 : Accompagner et/ou proposer un champ de réflexion sur l'interaction possible entre les domaines EAC et numérique dans la formation initiale et continue des enseignants**
- **CO3 : Identifier des ressources en ligne et services numériques permettant d'accompagner l'EAC et valoriser des actions EAC s'appuyant sur le numérique**

Déclinaison des champs opérationnels :

Indicateurs de pilotage			
Objectifs	Éléments de diagnostique	Éléments de méthodologie	Actions à mener
CO1 : Identifier le numérique comme levier de pratique et d'expérimentation dans le champ de l'EAC et apporter notre contribution aux DAAC dans le pilotage stratégique permettant de viser l'objectif institutionnel du 100% EAC.	Constat : Nécessaire soutien de l'EAC par le numérique en période de crise sanitaire et plus généralement en tout temps pour les établissements se trouvant isolés en milieu rural par exemple et éloignés des grands centres de culture. Spécifiquement en ce moment constat de l'abandon d'un grand nombre de projet EAC en raison de la difficulté d'intervention des artistes en milieu scolaire sur certains champs : comment le numérique pourrait-il venir en aide à certains de ces projets, voire devenir un axe fort de ceux-ci tout en favorisant la réalisation des trois piliers de l'EAC (Pratiques, Rencontres et Connaissances)	<ul style="list-style-type: none"> - Mener la réflexion sur les axes transversaux EAC et numérique avec les partenaires (Collectivités, DRAC, les trois DAAC, Canopé...). - Impulser et expérimenter des actions pédagogiques en art et culture incluant le numérique - Croiser des réseaux RRUPN / référents culture pour mutualiser des pratiques et réflexion sur les développements envisageables en lien avec les 3 DAAC 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux groupes de travail inter académique et multi-partenariaux du GT2EAC (Région, Canopé, les Trois DAAC, Enseignement Agricole, DRAC), notamment sur les thématiques numérique et EAC et formation initiale et continue. <ul style="list-style-type: none"> 1. Identifier les dispositifs porteurs sur ces champs mutualisés (AAP spécifiques par exemple) et des projets éventuellement modèles : 1.2 AR-Sandbox présentée sur une formation Pôle de ressources à l'Education artistique et Culturelle (PREAC) Art et Paysage) ou travail sur la cartographie numérique de l'Equipe Recherche et Réflexion de Limoges de ce même PREAC. (Voir ci-dessous, liste déclinaison des champs opérationnels). 1.3 Expérimentation Minecraft : Reconstitution d'un site ancien de Limoges sur Minecraft avec des élèves et des enseignants d'histoire-géographie et langues anciennes (collège Bessines) 1.4 Expérimentation d'un portfolio numérique sur une application smartphone pour retracer le parcours EAC des élèves 1.5 Projet continuum Oralité (Voir Focus) - Accompagner plus spécifiquement les porteurs de projets EAC s'appuyant fortement sur un axe numérique
CO2 : Accompagner et/ou proposer un champ de réflexion sur l'interaction possible entre les domaines EAC et numérique dans la formation initiale et continue des enseignants	Constat : Peu de formations semblent exister sur la thématique du numérique comme levier de déploiement de l'EAC. Suite aux constats présentés dans le CO1 il semblerait pertinent aux vues des enjeux sociétaux d'aujourd'hui, qui touchent plus particulièrement le champ de la culture, d'intégrer cette réflexion dans les programmes de la formation initiale et continue des enseignants.	<ul style="list-style-type: none"> - Formation initiale : Imaginer avec la (les) DAAC des propositions de formation au PUF ou des FIL sur la thématique du numérique au service de l'EAC. - Formation continue : Intervenir dans les groupes de réflexion maquette Tronc Commun MEEF I et II INSPE afin de mettre en œuvre des modalités de formation axés sur les champs transversaux EAC et numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans les COSP et groupes de travail sur la formation initiale et continue, évoquer cette problématique et démontrer la pertinence de celle-ci pour en faire un axe de travail spécifique. - Mettre en œuvre l'ingénierie de formation inhérente aux propositions qui en découleront - Gérer le suivi de ces formations en lien avec la (les 3) DAAC et assurer le suivi des indicateurs.

Indicateurs de pilotage			
Objectifs	Éléments de diagnostique	Éléments de méthodologie	Actions à mener
CO3 : Identifier des ressources en ligne et services numériques permettant d'accompagner l'EAC et valoriser des actions EAC s'appuyant sur le numérique	<p>Constat :</p> <p>Il n'existe pas pour le moment de support partagé de communication sur cet axe numérique et EAC. La DANE de Limoges avait mis en place une veille sur les ressources pouvant être utiles sur ces projets durant le confinement. Il pourrait être intéressant de systématiser cette veille et de la publier sur un support partagé DRANE/DAAC(s).</p> <p>Objets de valorisation possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signalement de plateformes numériques de ressources en Art et Culture (Musées, Associations, Artistes...) • Identification de partenaires potentiels utilisant le numérique comme support à l'EAC • Signalement de ressources numériques pouvant être utilisées dans le champ de l'EAC • Valorisation des actions EAC avec un axe numérique fort 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la valorisation des actions EAC incluant du numérique à l'échelle de la région Académique. - Assurer le relai des informations partenariales sur ces champs d'expertise partagés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le ou les supports susceptibles de promouvoir cette veille en ligne - Déterminer la charte graphique et la ligne rédactionnelle de ce support de valorisation partagé - Mettre en place une veille partagée (Sway/Feedly/tableau partagé) permettant de mutualiser ce travail entre les différents partenaires (DRANE et DAAC) - Assurer la valorisation de cette veille DRANE/DAAC(s) via le support numérique en ligne

Indicateurs et objectifs		
Champs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2021 (à réévaluer régulièrement)
CO1 : Identifier le numérique comme levier de pratique et d'expérimentation dans le champ de l'EAC et apporter notre contribution aux DAAC dans le pilotage stratégique permettant de viser l'objectif institutionnel du 100% EAC.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets EAC associant le numérique. - Nombre d'interventions d'artistes en établissement s'appuyant sur le numérique - Nombre de pratiques artistiques s'appuyant sur le numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> - 20% de projets EAC s'appuyant sur le numérique comme outil de pratique artistique ou comme support de création pour l'artiste ou les élèves
CO2 : Accompagner et/ou proposer un champ de réflexion sur l'interaction possible entre les domaines EAC et numérique dans la formation initiale et continue des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations ou d'interventions annuelles sur ces champs transversaux mutualisés proposées à l'INSPE et dans les PUF Académiques, nombre de FIL (formations de proximité) sur ces thématiques transversales. 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 à 10 actions de formations sur ces thématiques dans les PUF et les projets des 3 INSPE.
CO3 : Identifier des ressources en ligne et services numériques permettant d'accompagner l'EAC et valoriser des actions EAC s'appuyant sur le numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ressources signalées et valorisées sur ces thématiques (Réseaux sociaux, Bulletins) - Nombre d'actions modèles identifiées et valorisées sur les outils de communication de la DRANE par an 	<ul style="list-style-type: none"> - Une cinquantaine de ressources signalées sur ces thématiques par an. - 7 à 10 actions modélisantes par an pouvant donner lieu à des capsules témoignages qui seraient mises à disposition sur des supports numériques en ligne

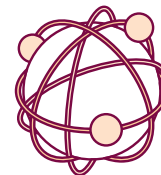


FOCUS

Continuum oralité :

L'académie de Limoges est notamment plébiscitée sur un projet de formation à distance sur l'oral. Ce travail qui a rassemblé des artistes pédagogues et des enseignants de l'académie autour de Cyril Delhay, a donné lieu à la constitution d'un continuum de 1301 propositions pédagogiques autour de l'oral, dont une partie concerne des applications liées au numérique. La Dané de Limoges a participé à ce projet et a notamment conçu le site permettant de rendre ces données accessibles sous forme de bases de données collaboratives.

➤ **Ambition 3 : Créer un environnement propice au déploiement du numérique dans l'ensemble du système éducatif régional.**



➤ **Cible 3.1 : Renforcer le partenariat entre les académies et les collectivités en partageant des objectifs et des indicateurs communs.**

À l'issue des EGN, il est ressorti de façon très forte l'enjeu de mettre en place une **gouvernance plus participative avec les collectivités et les partenaires** permettant d'échanger sur des **objectifs partagés** de la feuille de route du numérique se déclinant au niveau régional, académique, départemental, intercommunal. Le déploiement du numérique éducatif s'appuie sur des infrastructures, équipements et services numériques qui se doivent d'être adaptés aux usages pédagogiques d'aujourd'hui et de demain. Pour permettre que ces outils évoluent en restant au plus près des besoins des enseignants et des élèves, dialogue, concertation et co-construction doivent être au cœur d'un partenariat renforcé

Cette gouvernance et l'organisation de ce dialogue partenarial doivent se traduire jusque dans les établissements et les écoles pour donner le pouvoir d'agir à la communauté éducative. Ils doivent permettre des allers retours continus et fluides, des échanges d'informations, entre toutes les parties prenantes. La visibilité de la prise en compte de ces allers retours continus sera décisive pour engager la communauté éducative.

Une harmonisation des instances partenariales est déployée dans les académies avec cependant une adaptation en fonction des différents contextes locaux.

Les instances régionales :

Les instances de gouvernance doivent se déployer de façon agile.

➤ **Un comité opérationnel restreint** ; directeur de l'éducation de la région, directeur opérationnel du CMQ, DRANE réunion bimensuelle avec une invitation d'experts en fonction des sujets abordés à l'ordre du jour.

➤ **Un comité opérationnel** : DRANE /DE région, SGRA, DG région.

➤ **Un COPIL au niveau politique** : Rectrice de région académique, rectrices, recteur délégué à l'enseignement supérieur, VR, CRNA , recteur délégué ESRI

➤ **Un comité des partenaires** ou au niveau de la région académique présidé par la rectrice de région académique et le VP éducation avec les représentants des collectivités territoriales en présence de la caisse des dépôts

➤ Un bureau préparatoire du comité des partenaires : des représentants des départements, région, association des maires de France, DRANE. Fixe l'ordre du jour du comité des partenaires

➤ **Des comités de suivi de l'ENT :**

- **Comité de suivi pédagogique de l'ENT**

Objectifs : interroger les usagers sur l'utilisation de l'ENT et échanger sur les améliorations ou évolutions possibles. Possibilité pour la région de mettre également en valeur les évolutions réalisées.

Membres présents : Côté éducation nationale : Service DRANE/perdix référents représentants chaque académie, les lycées agricoles et chaque type de lycée LP, LGT /1 doyen IA IPR, un doyen IEN ET/7 enseignants : 2 par académie dont des chargés de mission pour Bordeaux et Poitiers+ lycées agricoles/Canopé

Côté région : Directeur de l'éducation/Responsable de l'ENT et son service

- **Comité de suivi pédagogique élèves** : 1 élu lycéen par département + délégués académiques à la vie lycéenne

Les instances départementales :

Des rencontres bilatérales ont lieu régulièrement avec les représentants des conseils départementaux, tant pour faire progresser autant les problématiques techniques (infrastructures, déploiement du wifi, choix des équipements...) que pour l'accompagnement des usages en classe (formation des enseignants, lien avec les établissements, projets structurants et innovants) ; ces rencontres associent les Directions des Systèmes d'Information (DSI), les corps d'inspection ainsi que les services déconcentrés des DSDEN, dans un esprit de dialogue et d'harmonisation des pratiques sur le territoire académique.

➤ **Un comité de pilotage de la stratégie** avec chaque collectivité (DAN, DSI, corps d'inspection...).

➤ **Des comités opérationnels** pour animer les communautés d'acteurs

Les instances intercommunales :

Pour le premier degré, les DASEN et leurs adjoints sont en lien avec les partenaires locaux (association des maires, agences techniques départementales, syndicats mixtes) pour accompagner les plans de déploiement proposés par l'Etat (appels à projets "écoles numériques innovantes et ruralité", "label écoles numériques", etc.) ; les relations fréquentes entre les quatre DSDEN et la DANE assurent une cohérence d'ensemble au développement du numérique sur le territoire académique

Au niveau des écoles et établissements scolaires :

Pour le primaire :

Un comité de circonscription présidé par l'IEN avec des représentants des communes ou communautés de communes, des parents d'élèves, des enseignants, des directeurs d'école, etc.

Pour le secondaire :

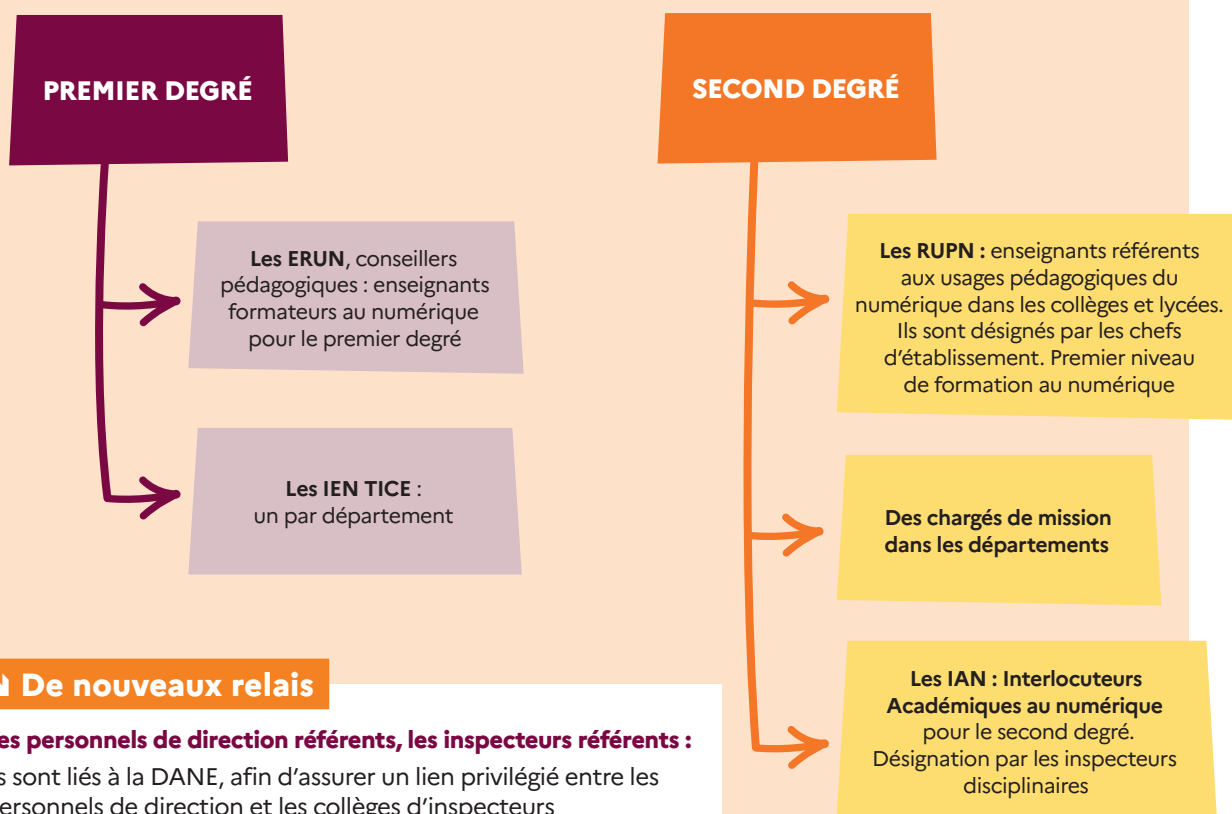
Un comité d'établissement pour définir le projet numérique de l'établissement avec les représentants des collectivités territoriales, les enseignants, les parents d'élèves, des représentants académiques...

Indicateurs et objectifs		
Champs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2021 (réactualisation chaque année)
Renforcer le partenariat avec les collectivités	Nombre de comités de pilotage avec les collectivités	Minimum 2 réunions / an

↳ Cible 3.2 : Conforter la structuration des acteurs du numérique en Académie.

Le déploiement du numérique éducatif repose sur l'ensemble de la région académique sur des personnels « relais du numérique », intervenant dans les établissements ou bien aux côtés des cadres. Ce réseau conséquent assure un maillage territorial, présent de la maternelle au lycée, autant dans les zones rurales que dans celles à plus fort peuplement. Ces personnels sont régulièrement réunis par chaque DANE.

Les relais du numérique dans les territoires



↳ De nouveaux relais

Les personnels de direction référents, les inspecteurs référents :

Ils sont liés à la DANE, afin d'assurer un lien privilégié entre les personnels de direction et les collèges d'inspecteurs

Les médiateurs numériques de Réseau Canopé

Il y en a un par atelier et un au niveau de la direction territoriale. Ils contribuent également à l'animation du réseau des relais du numérique

➤ Cible 3.3 : S'inscrire dans les expérimentations 100 % numérique (territoires d'innovation).

Le projet « Territoires numériques éducatifs » ou « TNE » est un plan de grande envergure de l'État dans le cadre de la transformation numérique de l'enseignement, dédié à tester la mise en œuvre de la continuité pédagogique, réduire la fracture numérique, innover et transformer. Très généreux concernant la dotation de matériel et la mise à disposition des ressources numériques, il est particulièrement innovant sur son volet formation puisque pour la première fois les besoins des familles sont pris en compte.

Trois enjeux :

- Répondre aux impératifs de la continuité pédagogique,
- Réduire la fracture numérique,
- Innover et transformer

<https://www.reseau-canope.fr/actualites/actualite/territoires-numeriques-educatifs-tne-un-projet-et-un-site-web-pour-transformer-notre-systeme-educ.html>



Méthodologie :

Le département de la Vienne deviendra territoire numérique éducatif à la rentrée 2021. Il servira de laboratoire pour l'ensemble de la Région académique.

➤ Cible 3.4 : Proposer des outils et des applications alliant protection des données et agilité : données numériques (les exploiter et les produire), environnement numérique de travail.

ENT lycée :

L'ENT mis en place en Nouvelle Aquitaine répond aux consignes du [Schéma directeur des espaces numériques de travail \(SDET\)](#). Ce texte fondateur permet de structurer l'espace numérique éducatif en y incluant les services les plus pertinents. Régulièrement mis à jour, il permet de faire évoluer l'ENT en fonction des outils disponibles, tout en répondant au [RGPD](#).

Lycée connecté aujourd'hui, c'est une application mobile et une application Web utilisable sur toute plateforme, des outils pour réaliser un exposé à plusieurs, pour mutualiser, un kit complet pour la classe inversée, la possibilité de compléter et rendre un devoir et bien plus.

Les enjeux de l'ENT sont basés sur la formation des enseignants, la prise en main par les élèves et la stabilité de la solution technique.

Méthodologie :

- Poursuivre la formation des enseignants au usages pédagogiques de l'ENT.
- Développer avec Canopé une stratégie d'accompagnement des ENT

Indicateurs et objectifs		
Champs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2021 (réactualisation chaque année)
Renforcer l'utilisation de lycée connecté	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'activation des ENT dans les lycées publics ; - Augmenter le taux d'usage ; - Augmenter le nombre des enseignants utilisant les différents services proposés (moodle, web conférence, salles audios...). 	<ul style="list-style-type: none"> - 100 % d'activation de l'ENT lycée connecté - Augmentation de 20% du taux d'usage (accès aux applications)

ENT collège :

Les EGN ont montré la nécessité d'homogénéiser les outils sur l'ensemble du parcours de l'élève. Sur le niveau collège, Bordeaux et Poitiers ont un ENT déployé par chaque rectorat. Pour Limoges, seul le département de la Creuse possède un ENT. La région Nouvelle Aquitaine se propose d'intégrer à l'ENT lycée connecté les collèges des 12 départements de la région académique en démarrant avec certains départements expérimentaux. À titre expérimental, certains collèges intégreront l'ENT lycée connecté dès la rentrée prochaine. Toutes les citées scolaires sont dorénavant intégrées dans l'ENT lycée connecté.

Méthodologie :

Accompagner le déploiement d'un ENT commun du collège au lycée.

- Rentrée 2021 : Accompagner les collèges des départements volontaires ainsi que les collèges des cités scolaires de la Région académique.
- Rentrée 2022 : généralisation à tous les départements.

Indicateurs et objectifs		
Champs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2021 (réactualisation chaque année)
Accompagner le déploiement d'un ENT commun collège/lycée	- Nombre de départements ayant un ENT commun à celui du lycée	- 4 départements à la rentrée 2021 - Généralisation en 2022

ENT école :

Les écoles n'ont pas toutes accès au socle numérique de base défini par le ministère. La situation est très disparate selon les territoires. Pour Poitiers et Limoges, quelques communes ont investi dans un ENT premier degré. Le Rectorat de Bordeaux met désormais à disposition des écoles un socle d'ENT identique à toutes les écoles de l'académie qui permet de garantir une véritable équité sur l'ensemble du territoire. Cet ENT répond aux besoins fondamentaux d'une classe de primaire pour son organisation, sa communication et le travail collaboratif. Il peut être envisagé d'étendre un ENT Socle à l'ensemble des écoles de la région académique Nouvelle Aquitaine.

Méthodologie :

Accompagner le déploiement d'un ENT socle dans les écoles de la région académique en s'appuyant sur le plan de relance de 80 Millions d'€ lancés par le ministère et l'appel à projet Challenge education.

Indicateurs et objectifs		
Champs opérationnels	Indicateurs	Objectifs 2021 (réactualisation chaque année)
Déploiement d'un ENT socle premier degré	- Taux d'activation d'un ENT dans les écoles publiques	- Viser 50 % d'activation des écoles publiques de la région académique d'ici 2022